

A.S.P.B TECHNOLOGIES

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 20.000 €
Siège social : 290, Route de Saint-Dionisy – BP 11
30980 LANGLADE
RCS NÎMES 898 971 254

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2026 **RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL**

CINQUIEME DECISION

L'associé unique décide de modifier les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social, lesquelles seront désormais fixées respectivement aux 1er septembre et 31 août de chaque année, à compter de ce jour.

En conséquence, l'associé unique décide que l'exercice social en cours, ouvert le 1er janvier 2026, sera exceptionnellement clos le 31 août 2026 et aura, de ce fait, une durée de huit (8) mois.

SIXIEME DECISION

En conséquence de la décision qui précède, l'associé unique décide de modifier, à compter de ce jour, l'article 28 « EXERCICE SOCIAL » des statuts de la Société, comme suit :

« ARTICLE 28 - EXERCICE SOCIAL

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1er septembre et finit le 31 août de chaque année. »

SEPTIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Pour extrait certifié conforme

La société ZYGISMA
Monsieur Jean-Baptiste FEDIDE

DocuSigned by:

C2B4DEF19E3E479...